



L'accompagnement par les pairs

Enjeux de participation et de professionnalisation

Sous la direction
d'Ève Gardien

Sous la direction d'Ève Gardien

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS

Enjeux de participation et de professionnalisation

PUG

Bonheurs et déboires du déploiement de l'accompagnement par les pairs en France

Ève Gardien

Depuis les années 1990, l'action publique française est marquée par la diffusion d'un impératif participatif (Blondiaux, 2008). Plusieurs raisons à cela. Parmi elles, l'antienne « Rien sur nous sans nous » reprise par de nombreux mouvements et collectifs de personnes directement concernées tout autour du monde. Dans de nombreux secteurs des politiques publiques sont ainsi apparus des « dispositifs institutionnels, officiellement mis en œuvre par les autorités publiques, à toutes échelles, dans le but d'associer tout ou partie d'un public à un échange de la meilleure qualité possible, afin d'en faire des parties prenantes du processus décisionnel dans un secteur déterminé d'action publique » (Gourgues, 2013 : 13). Ces dispositifs ont pour visée d'atténuer la double coupure délégitime qui sépare, d'une part, les représentants et représentés, et, d'autre part, les experts et les profanes (Callon *et al.*, 2001). Cependant, ils varient profondément dans leurs modalités (Fung, 2006), qu'il s'agisse de la façon de définir ou de sélectionner le public appelé à participer (désignation de représentants, tirage au sort, auto-sélection, etc.), de la manière dont les débats et le processus de production d'un avis collectif sont organisés (délibération ou négociation?), et enfin, comme a pu le souligner Sherry R. Arnstein (1969), de l'impact plus ou moins fort de la participation sur la décision finale

(simple consultation ou réelle délégation de pouvoir au citoyen?). Divers dans leurs modalités, ces dispositifs participatifs le sont aussi quant à leurs objectifs : la mise en œuvre de la participation peut constituer une réponse à des enjeux managériaux (améliorer l'efficacité et l'efficience du service public en favorisant l'écoute de l'utilisateur-consommateur), mais aussi politiques (réenchanter un système représentatif abondamment critiqué) ou encore sociaux (renforcer le lien social).

Les politiques publiques des secteurs du sanitaire, du social et du médico-social ne font pas exception à la règle. Elles se sont largement saisies de cette injonction à la participation depuis les années 2000. La loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale a institué la participation des personnes à leur projet personnalisé, et également au sein des établissements et services avec la création des conseils à la vie sociale ou de l'enquête de satisfaction. La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé a établi un cadre réglementaire facilitant le développement du bénévolat au sein des établissements de santé, a impulsé la participation d'associations agréées de personnes malades et d'utilisateurs du système de santé à différentes instances compétentes en matière de santé, a renforcé le rôle des représentants d'utilisateurs dans les conseils d'administration des établissements publics de santé.

La participation est néanmoins un terme polysémique dans ces usages. Dans les champs du sanitaire, du social et du médico-social, des définitions diverses et parfois contradictoires sont mobilisées. Participer signifie bien davantage que les seuls enjeux politiques précédemment évoqués. Aujourd'hui, ce vocable est couramment utilisé par les professionnels, les personnes directement concernées, ou encore les politiques publiques contemporaines aux niveaux national, européen et international, également par plusieurs modèles scientifiques comme la Classification internationale du fonctionnement de l'OMS (2001) et le Processus de production du handicap (Fougeyrollas, 2010). Cette profusion d'usages a fait de ce terme un mot-valise, au risque de perdre son sens. Au moins quatre grandes acceptions du terme « participation » s'entremêlent :

1) La participation peut renvoyer au projet thérapeutique, au projet personnalisé, au plan global d'accompagnement. Il s'agit de la participation

de la personne au projet la concernant, autour d'un outil partagé avec les professionnels des établissements et services, sur la base d'une information complète et de qualité. La personne participe ainsi aux décisions la concernant, son consentement libre et éclairé doit être systématiquement recherché en cas de traitement médical (lois 2002, loi 2009, RAPT 2015).

2) La participation renvoie également au fait de contribuer aux instances de consultation ou de décision des établissements et services. Les objectifs des représentants d'usagers, possiblement mandatés par des associations agréées¹, sont d'influencer l'offre de service, d'aider à améliorer les pratiques professionnelles ou à réguler le fonctionnement des établissements et services, de contribuer à la définition des politiques publiques des secteurs concernés, de prévenir les événements indésirables ou encore de lutter pour l'effectivité des droits des usagers.

Ces deux premiers types de participation concernent la personne en tant qu'usager de services et d'établissements. Deux autres définitions de la participation sont également largement plébiscitées, renvoyant la personne à sa citoyenneté et à son inclusion dans la société. L'expression « participation sociale » est alors préférentiellement utilisée.

3) La participation sociale signifie la participation à des relations interpersonnelles, et plus généralement à la société, aux grands domaines de la vie tels l'éducation, le travail, les loisirs, etc. Elle suppose une vie hors des institutions, en milieu ordinaire, que ce choix soit possible avec des soutiens et des ressources effectifs, des accompagnements si besoin. Dans cette perspective, de grands textes nationaux et internationaux promeuvent l'égalité des droits et des chances au regard des autres concitoyens (loi 2005, CDPH de l'ONU, déclaration de Madrid).

4) La participation sociale est aussi le nom pris par une modalité d'action publique apparue au niveau de l'Union européenne au début des années 2000. Elle vise le traitement des exclusions par le soutien à l'accès à l'emploi, et plus largement à l'inscription dans la société (Heichette, 2013). Ces programmes et actions s'appuient sur un idéal de société alliant performance économique, démocratie et cohésion sociale.

1. L'agrément des associations vaut surtout pour le secteur sanitaire.

En France, ces orientations voient leur application à travers des Plans nationaux de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PNAI).

Depuis les années 2010 en France, l'injonction à la participation a pris un nouveau tournant avec l'introduction des pairs dans un ensemble de politiques publiques. Le pair désigne alors un type d'acteur nouvellement reconnu et légitimé par la puissance publique au nom de ses savoirs expérientiels : expérience de la vie à la rue, expérience de la maladie chronique, expérience des addictions, expérience des situations de handicap, etc. Certains sont mobilisés pour des activités de représentation d'usagers ou encore la défense de leurs droits, d'autres pour contribuer à des enseignements ou à la formation professionnelle, d'autres encore pour accompagner ou soutenir leurs pairs, etc.

L'accompagnement et le soutien par les pairs est une des formes prises par la participation sociale des personnes directement concernées. Ce type d'actions n'a pas pour objectif la représentation des usagers ou la défense d'une cause. Les personnes s'y impliquant ne sont pas toutes des usagers, bien qu'elles soient directement concernées. Ces engagements n'impliquent pas de contribuer aux décisions de professionnels concernant sa propre personne. Enfin, elles ne sont pas des pratiques promouvant particulièrement un idéal de société. Les accompagnements et soutiens par les pairs visent à permettre à des individus un changement personnel ou un réaménagement de leur vie quotidienne, de faire face et de trouver progressivement des solutions sur mesure aux problèmes tels qu'ils les définissent, en se prenant en main et en s'appuyant sur leurs pairs. Ces pratiques sont par ailleurs favorables à la participation de la personne à la vie en société, son développement tant à travers des activités domestiques que l'endossement de divers rôles sociaux dans les différents domaines de la société, son engagement sans être réduit aux rôles de patient, de malade ou bien de personne en situation de handicap.

Aujourd'hui, ces pairs-accompagnants sont désignés selon une multitude d'intitulés. Parmi les plus connus : pair-aidant, pairémulateur, travailleur pair, médiateur de santé pair, patient ressource, patient expert, etc. Ces pairs-accompagnants sont recrutés et travaillent au sein des équipes pluriprofessionnelles de la politique publique « Un chez-soi d'abord » s'adressant aux personnes sans-abri. D'autres sont sollicités

pour participer à la Réponse accompagnée pour tous (RAPT) concernant les personnes en situation de handicap, vivant avec une maladie chronique ou un trouble de la santé mentale et leur famille. D'autres encore sont attendus pour rompre la solitude et co-construire bénévolement des relations solidaires et réciproques au sein des Groupes d'entraide mutuelle (GEM). Certains sont inscrits sur la base du volontariat dans des dispositifs de santé, voire de santé publique, pour participer à des programmes d'éducation thérapeutique ou de prévention de la santé, etc.

En conséquence de cet intérêt manifeste de l'action publique contemporaine pour les pratiques d'accompagnement et de soutien par les pairs, leurs contextes et les statuts se multiplient. Leur introduction dans les établissements et services n'a de cesse d'être à l'origine d'enthousiasmes, de questionnements, de craintes et de critiques. La professionnalisation des pairs interroge, tant dans ses objectifs que dans ses moyens. En outre, leur implantation dans ces contextes institutionnels et professionnels influence en profondeur les caractéristiques fondamentales de leurs pratiques, autrement dit les spécificités au cœur de la relation entre pairs. Entre autres choses, la symétrie et la réciprocité sont parfois même perdues de vue. Ce n'est donc pas sans interroger les enjeux sous-tendant l'engouement pour cette nouvelle forme de participation.

De nombreuses questions se posent donc : Est-ce le développement de la fonction de pair-accompagnant ou bien le déploiement de politiques publiques qui est privilégié (Gardien et Laval, 2019) ? Est-ce une volonté de démocratisation de secteurs d'activité ciblés et d'amélioration de l'action publique ? Ou, à l'inverse, est-ce l'ambition d'amener les pairs à cautionner par leur participation les politiques publiques ? S'agit-il de reconnaissance des savoirs expérientiels des pairs et de leur possible contribution à notre société ? Ou encore s'agit-il d'une nouvelle forme d'activation des citoyens ? La finalité de cette participation des pairs est-elle un élargissement des possibilités de soutien et d'accompagnement ? Ou bien, est-ce un appel à des profanes permettant de limiter les dépenses publiques ? La participation des pairs a-t-elle pour objectif de rendre plus compliantes les populations ciblées par l'action publique ? Ou est-ce une dynamique de normalisation de pratiques dérangelantes dont il est question ?

Le risque à court terme est que les nombreuses ambiguïtés du déploiement des accompagnements et soutiens par les pairs finissent par supplanter leurs apports en positif dans l'esprit des professionnels, des proches mais aussi des personnes directement concernées. Ce ne serait pas la première fois qu'un terme prisé par les pairs devient un vocable qu'ils peuvent ensuite honnir. Il y a des précédents. Par exemple, le terme de *Recovery*, initialement utilisé par le secteur professionnel de la réhabilitation psychosociale américaine au xx^e siècle, a été adopté par le mouvement des usagers et survivants de la psychiatrie au moment de sa redéfinition par Patricia Deegan (1988). Il a été ensuite l'objet de théorisations et de luttes pour sa mise en œuvre selon la perspective des militants usagers et survivants de la psychiatrie au sein de l'action publique américaine (Davidson *et al.*, 2005), puis au Canada et en Grande-Bretagne. Le déploiement des pratiques *recovery oriented* (orientées rétablissement), une fois devenues un élément central des politiques de santé mentale, a suscité progressivement son lot de déceptions et de rancœurs. Si la mise en œuvre du *recovery* a permis un saut qualitatif réel au niveau des pratiques professionnelles, il a également été dévoyé par des applications disjointes en lien avec les intérêts de groupes d'acteurs locaux, des interprétations diverses et incohérentes, des moyens insuffisants, etc. À tel point qu'un nouveau collectif militant de personnes directement concernées a émergé en Grande-Bretagne au nom provocateur de *Recovery in the bin*², ce qui peut se traduire littéralement par « *Recovery* à la poubelle ». Ces militants considèrent le déploiement du *Recovery* comme le symptôme du néolibéralisme et du capitalisme en crise.

Les accompagnements et les soutiens par les pairs sont ainsi pris dans des enjeux d'impératif participatif. Pour autant, ces pratiques ne sauraient se résumer à cela. Il s'agira donc de ne pas faire de faux procès aux pairs-accompagnants, par une simplification de leurs liens avec le contexte sociopolitique contemporain. Pourquoi ?

Tout d'abord car l'organisation et la mise en œuvre de relations d'accompagnement (ou de soutien) par les pairs sont bien antérieures à cette manifestation d'intérêt de l'action publique (Gardien, 2017).

2. <https://recoveryinthebin.org/>

De nombreux collectifs et de nombreuses individualités sont engagés dans des relations d'accompagnement et de soutien de leurs pairs, de leur propre initiative, et ce sans lien particulier avec les dispositifs de l'action publique. Les Alcooliques anonymes en sont un bon exemple, certains clubs handisport, diverses associations de patients, quelques collectifs autogérés également.

Deuxièmement car « prendre part à » n'équivaut pas « à faire partie de » (Zask, 2011). Autrement dit, il nous faut distinguer plusieurs postures possibles des pairs : participer de sa propre initiative à une action collective faisant sens pour soi (Sen, 2010) ; endosser un rôle social dans le cadre d'un dispositif de politique publique conçu et organisé par d'autres ; accepter ou subir une forme d'injonction à la participation ; viser l'émancipation individuelle et collective de lui-même et de ses pairs, et par suite la transformation de l'ordre social selon le modèle de l'*empowerment* radical (Bacqué et Biewener, 2013).

Troisièmement car les contextes de déploiement viennent indéniablement modifier les effets escomptés des actions individuelles et / ou collectives portées par les pairs. Ceux-ci peuvent participer dans le cadre d'une action publique où de multiples soutiens et éléments facilitateurs sont apportés et organisés par l'État et d'autres parties prenantes dans la perspective de davantage de justice sociale : dispositifs visant à compenser une inégalité des chances, à aplanir des difficultés à accéder à certaines ressources rares, à réduire le manque d'effectivité de certains droits, etc., selon le modèle libéral de l'*empowerment* (Bacqué et Biewener, 2013). Les pairs peuvent également participer dans un environnement où chacun doit être l'entrepreneur de sa propre existence, où la participation relève de l'injonction individuelle et de politiques publiques d'activation, selon le modèle néolibéral de l'*empowerment* (Bacqué et Biewener, 2013). L'autogestion est encore un autre rapport à l'environnement politique et institutionnel.

Cet ouvrage entend ainsi interroger les enjeux contemporains du déploiement des accompagnements et des soutiens par les pairs, largement impulsé par l'action publique dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social depuis le tournant des années 2010, ou encore en autogestion au-delà de leurs frontières. Il entend discerner et clarifier leurs conséquences pratiques, et pour qui.

Pour ce faire, **la première partie de cet ouvrage revient sur les enjeux de la participation au sein de l'action publique.** Marcel Jaeger dresse une fresque historique de la participation des personnes accompagnées et des pairs dans les secteurs du social et du médico-social en France. Son propos en montre les étapes, les défis et les obstacles, les continuités et les ruptures. Il revient tout particulièrement sur une extension récente du champ de la participation : l'introduction des pairs dans l'action publique, pour la raison de leurs compétences et savoirs. Jean-Louis Genard, quant à lui, interroge les changements de nos coordonnées anthropologiques, et leurs influences sur les pratiques d'accompagnement. Qu'est-ce à dire ? L'analyse de Jean-Louis Genard porte sur le déclin de nos habitudes cognitives à penser que l'existence d'une qualité – par exemple les incapacités d'un individu donné – n'implique rien d'autre que cette qualité, en l'occurrence : l'incapacité. En d'autres termes, un individu ayant des incapacités ne peut également être capable. La logique conjonctive reconnaît au contraire la possibilité d'incapacités et de capacités chez un même individu, et ouvre ainsi sur d'autres façons d'accompagner s'appuyant par exemple sur les forces, les compétences ou encore les savoirs expérimentiels des personnes directement concernées. Joëlle Zask termine ce tour d'horizon sur la participation en revenant sur son sens même. Après avoir rappelé le continuum existant entre participation sociale et participation politique, elle prend le temps d'approfondir ce que signifie prendre part, apporter une part, recevoir une part. Autant de façons de participer bien différentes les unes des autres, impliquant ni les mêmes engagements, ni les mêmes effets, ni les mêmes responsabilités.

La seconde partie de cet ouvrage présente les enjeux de la professionnalisation des pairs dans les secteurs du sanitaire, du social et du médico-social. Lise Demailly apporte sa pierre à la réflexion commune, en déclinant une analyse portant sur chacun des trois piliers constituant le processus de professionnalisation d'une activité. Prenant pour appui et illustration les résultats de la recherche évaluative qu'elle a dirigée sur la professionnalisation des médiateurs de santé pairs en France, elle discute l'emploi, le métier fondé sur des savoirs et des compétences spécifiques, le groupe professionnel et ses enjeux. Ève Gardien s'intéresse quant à elle aux effets du déploiement des accompagnements et soutiens par les pairs dans le cadre d'établissements et de services,

au sein d'équipes pluriprofessionnelles. Pour ce faire, elle revient tout d'abord sur ce que sont les relations de pairs, sur ce qui les caractérise, à savoir : leur mixité sociale inaccoutumée, leurs effets spécifiques et les dynamiques sociocognitives de sémantisation des expériences les sous-tendant. Ce premier temps permettra une analyse détaillée des différentes modifications impliquées par le contexte institutionnel d'exercice. Enfin, cette seconde partie ne saurait se terminer sans l'apport de Chyrell Bellamy et de ses considérations sur les pairs inscrites dans le contexte politique et institutionnel nord-américain. Son interview introduit tout à la fois l'histoire des pairs aux États-Unis et le dispositif de professionnalisation encadrant leurs pratiques. Chyrell Bellamy relève et explicite l'importance de plusieurs obstacles restant à dépasser : les micro-agressions dans le milieu du travail et le risque de l'assimilation des pairs aux professionnels patentés.

La troisième partie de cet ouvrage vise à initier le lecteur aux expériences vécues et aux défis relevés par les pairs dans ce contexte de déploiement des pratiques, mais également par les professionnels des secteurs concernés. Baptiste Brossard s'intéresse aux forums d'échanges entre pairs sur internet. À partir de l'exemple d'un espace internet dédié aux actes d'automutilation, il développe une analyse permettant au lecteur de comprendre tout à la fois la trajectoire d'un individu participant à ces forums, mais également sa possible expérience des relations humaines s'y déployant, leurs effets sur sa personne, leurs apports à son histoire de vie. Il souligne toute l'importance de l'éthique du don dans ces espaces sociaux particuliers. Ensuite, Pauline Bernard s'attache à rendre compte de son expérience professionnelle et personnelle du coudolement quotidien avec une paire sur plusieurs années. Elle témoigne ainsi de toute la difficulté à s'ouvrir à l'expérience d'une paire. Son texte raconte l'épreuve de la rencontre avec un autre rapport au même monde, l'exigence d'un long apprentissage incroyablement enrichissant, la satisfaction d'avoir appris une nouvelle posture professionnelle. Christian Laval, quant à lui, partage ses réflexions sur les épreuves vécues tant par les pairs salariés que par les professionnels dans le champ de la santé mentale. Il développe les épreuves de solidarisation des psychiatres et professionnels choisissant de soutenir les perspectives des pairs. Il s'interroge également sur les épreuves de spectacularisation vécues par les travailleurs pairs

s'investissant régulièrement davantage dans la légitimation de leurs pratiques plutôt que dans l'accompagnement de leurs pairs.

L'articulation de ces trois grands temps et de ces neuf chapitres permet au lecteur de mieux appréhender la réalité du déploiement national des accompagnements et des soutiens par les pairs, au-delà des pratiques locales qu'il peut lui-même connaître ou pratiquer. Cette mise en perspective débouche sur un paysage complexe et ambigu, où les avantages se disputent aux désavantages de chacune des options pratiques de déploiement. Cet ouvrage se veut ainsi un outil permettant la réflexion et la clarification, de s'orienter et de décider pour tous ceux qui s'intéressent à et/ou investissent les pratiques d'accompagnement et de soutien par les pairs, ou encore pour tous ceux qui conçoivent et/ou gèrent leur développement, tant au niveau local que national.

Table des matières

LISTE DES CONTRIBUTEURS.....	5
LISTE DES SIGLES.....	7
INTRODUCTION	
BONHEURS ET DÉBOIRES DU DÉPLOIEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS EN FRANCE.....	9
<i>Ève Gardien</i>	

PARTIE 1

PARTICIPER : ENTRE CHANGEMENTS DE NOS RÉFÉRENTIELS ET CHANGEMENTS DE LÉGITIMITÉ

CHAPITRE 1	
LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DES PAIRS : EFFETS ATTENDUS, EFFETS PRODUITS.....	21
<i>Marcel Jaeger</i>	
Les effets attendus de la participation : la revitalisation des principes démocratiques et la participation institutionnelle.....	25
L'extension du champ de la participation : continuité et ruptures.....	30
Une extension du périmètre de la participation par la valorisation des compétences et des savoirs.....	36
Première illustration : la participation à la recherche scientifique et à la définition de la pauvreté.....	36
Deuxième illustration : la participation à l'élaboration d'un nouvel outil tarifaire.....	37
Conclusion.....	39

CHAPITRE 2

EN QUOI LES CHANGEMENTS DE NOS COORDONNÉES

ANTHROPOLOGIQUES BOULEVERSENT-ILS CELLES

DE NOS PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT?..... 41

Jean-Louis Genard

Le déclin de la logique disjonctive 43

Comprendre le cœur de la logique conjonctive 46

Responsabilisation, capacitation, *empowerment*, activation 48

La reconnaissance des capacités 50

La possible transmutation du handicap en talent 51

Les savoirs expérientiels 52

Guérison, rétablissement 55

Le « fond » de la logique conjonctive 57

CHAPITRE 3

PARTICIPER A-T-IL ENCORE DU SENS? LA DÉMOCRATIE EN ACTION 59

*Joëlle Zask*Continuum entre participation sociale
et participation politique 60

Prendre part 62

Apporter une part 66

Recevoir une part 70

Conclusion 71

PARTIE 2

ENJEUX DE LA PROFESSIONNALISATION

DU PAIR-ACCOMPAGNEMENT

CHAPITRE 4

LA PROFESSIONNALISATION DE LA PAIR-AIDANCE

EN SANTÉ MENTALE EN FRANCE: PROCESSUS ET ENJEUX 75

Lise Demailly

Un emploi 77

Un métier	79
Le savoir expérientiel de la maladie, du système de soins et du rétablissement	80
Les savoirs expérientiels antérieurs à l'apparition de la maladie.....	82
Les savoirs expérientiels acquis par la pratique du métier.....	83
La conversion des savoirs expérientiels en savoir-faire	83
Un groupe professionnel?	85
Conditions sociales d'émergence d'un groupe professionnel...	85
Ce qui limite la professionnalisation.....	86
La diversité des pratiques	86
Une aventure qui reste singulière	87
Conclusion : enjeux de la professionnalisation	90
 CHAPITRE 5	
INSTITUER LE PAIR-ACCOMPAGNEMENT AU RISQUE DE PERDRE LES QUALITÉS SPÉCIFIQUES DE LA RELATION ENTRE PAIRS	
	93
<i>Ève Gardien</i>	
De la pairité et de ses effets spécifiques	96
Être reconnu comme pair par ses « pairs » ne relève pas de l'évidence.....	97
La pairité: des effets spécifiques de la reconnaissance réciproque entre pairs.....	99
La pairité: l'opportunité d'une co-construction de savoirs expérientiels	100
De quelques effets produits par les contextes de l'action publique sur l'accompagnement et le soutien par les pairs	102
Une réduction de la diversité des pratiques d'accompagnement et de soutien par les pairs.....	102
Un cadre d'action défini <i>a priori</i> , limitant la prise en compte de la singularité de chaque personne.....	103
Une mise en œuvre peu favorable à l'identification réciproque entre pairs.....	104

Le risque de ressembler progressivement davantage aux professionnels qu'à un pair.....	105
L'intimité du partage d'expériences mise à mal.....	106
L'influence du milieu social sur l'élaboration de savoirs expérimentiels.....	107
Conclusion	108
CHAPITRE 6	
PROFESSIONNALISATION DES PAIRS :	
QUELQUES OBSTACLES RESTENT À DÉPASSER.....	113
<i>Interview de Chyrell Bellamy, menée par Ève Gardien</i>	
<i>Traduction de l'américain vers le français: Ève Gardien</i>	
Être pair s'inscrit dans une histoire	114
Les pairs et leurs formations aux États-Unis	115
Relever les défis de l'emploi des pairs dans les établissements et services	117
Faire face aux micro-agressions	119
Est-il possible de rester un pair en travaillant dans une équipe pluriprofessionnelle?	121
En guise de conclusion	122

PARTIE 3

LE PAIR-ACCOMPAGNEMENT :

EFFETS SUR LES PROFESSIONNELS ET SUR LES PAIRS

CHAPITRE 7	
« JE N'AVAIS PAS VRAIMENT LE CHOIX ». L'ÉCONOMIE DU DON SUR LES FORUMS DE PAIRS CONSACRÉS À L'AUTOMUTILATION	
<i>Baptiste Brossard</i>	
Méthodologie	129
« Arriver » sur un forum	131
Du Far West numérique à l'injonction biographique	133
L'entraide comme code d'honneur	136

De l'addiction à l'économie du don	138
Se détacher	141
Conclusion	142
CHAPITRE 8	
S'OUVRIR À L'EXPÉRIENCE D'UNE PAIRE. RÉCIT	
D'UNE RENCONTRE, NARRATION D'UN LONG APPRENTISSAGE	147
<i>Pauline Bernard</i>	
Le contexte de la rencontre avec une pair	149
Rencontrer une autre expérience du même monde : une épreuve humaine	151
Comprendre petit à petit l'expérience de l'autre : un long et douloureux apprentissage	155
Apprendre à travailler autrement : être présent et disponible, plutôt que faire	159
Conclusion	164
CHAPITRE 9	
DES EXPÉRIENCES CAPACITANTES DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ MENTALE. SOLIDARISATION ET SPECTACULARISATION	
<i>Christian Laval</i>	
Psychiatres et expérience de solidarisation	170
Sentiment indigné d'injustice <i>versus</i> sentiment de perte de pouvoir du métier	171
Des psychiatres confrontés à l'entre-soi des usagers	173
Comment les psychiatres expérimentent-ils le témoignage public des entendeurs de voix ?	175
L'expérience clinique mise en question	176
Travailleurs pairs et expérience de spectacularisation	177
Sous les projecteurs de l'institution : afficher son parcours jusqu'à la « sortie »	178
Mettre en scène une exemplarité	182

Improviser sur différentes scènes, scénariser un événement imprévu	183
Conclusion : activer des puissances de débordement	184
BIBLIOGRAPHIE	187
ANNEXE	
PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE RECHERCHE EXPAIRS DES SAVOIRS EXPÉRIENTIELS AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU SOUTIEN PAR LES PAIRS	
Introduction au programme EXPAIRs	206
Nous suivre	207
Participer	207

L'accompagnement par les pairs

Quels sont les enjeux contemporains de l'accompagnement par les pairs ? Aujourd'hui, le terme « pair » désigne des personnes ayant vécu des expériences rares et similaires et se reconnaissant dans l'expérience de l'autre. Il peut s'agir par exemple de l'expérience de vivre à la rue, d'être guidé par un chien pour se déplacer, ou encore d'être couramment paralysé par l'anxiété. Depuis les années 2010, l'accompagnement par les pairs est impulsé par l'action publique dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social. Quelles sont les conséquences pratiques de cette introduction des relations entre pairs dans les politiques publiques ? Pour les professionnels ? Pour les personnes directement concernées ? Les auteurs analysent tout d'abord les enjeux de la participation des usagers à l'action publique : contribuer et/ou co-concevoir ? Puis ils approfondissent les retombées d'une volonté de professionnalisation de la fonction de pair-accompagnant, une forme parmi d'autres de la participation, évoquant notamment la question des résistances du champ professionnel. Enfin, ils décryptent les expériences vécues et les défis relevés par les pairs et les professionnels des secteurs concernés : bifurcation de trajectoire de vie, changements de posture professionnelle, épreuve de solidarité pour les professionnels, et épreuve de mise en spectacle pour les pairs.

Ève Gardien est maître de conférences en sociologie à l'université de Rennes.

Contributeur à l'ouvrage : Chyrell Bellamy, Pauline Bernard, Baptiste Brossard, Lise Demailly, Jean-Louis Génard, Marcel Jaeger, Christian Laval, Joëlle Zask.

Ouvrage publié avec le soutien du laboratoire ESO de l'Université Rennes 2.



9 782706 151842

ISBN 978-2-7061-5184-2

23,00 € Prix TTC France

PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE

15, RUE DE L'ABBÉ-VINCENT – 38600 FONTAINE

www.pug.fr